

42. Arrêté du 21 février 1895 donnant quitus à M. Vallier, receveur comptable des postes, pour sa gestion du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1894.....	40
43. Arrêté du 21 février 1895 modifiant l'article 10 de l'arrêté du 22 décembre 1876 sur la Caisse agricole.....	40
44. Arrêté du 21 février 1895 convoquant les électeurs de la 2 <sup>e</sup> circonscription (districts de Tahiti et Moorea) à l'effet de nommer un conseiller général en remplacement de M. Arioi a Tane, décédé.....	41
45. Arrêté du 21 février 1895 promulguant dans les Etablissements français de l'Océanie le décret du 22 octobre 1894 fixant les quantités de produits des colonies admis au bénéfice de la détaxe.....	42
46. Arrêté du 21 février 1895 admettant le condamné Tekuravehe a Makitua à bénéficier de la loi du 14 août 1885 sur la libération conditionnelle.....	45
47. Arrêté du 25 février 1895 accordant au sieur William Davie la concession, pour une durée de 10 ans, d'une partie du lagon de Haraiki.....	46
48. Arrêté du 25 février 1895 dispensant la dame Helena Tepongi a Tuteina de la production de son acte de naissance à l'effet de contracter mariage avec le sieur Teuira a Rimatara.....	47

DÉCISION DU DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR.

49. Décision du 4 février 1895 autorisant le sieur Peyroux à ouvrir un atelier de maréchalerie à Papeete, rue Collet.....	47
---	----

---

50 à 72. Nominations, mutations, etc.....	47
---	----

---

N<sup>o</sup> 55. — ARRÊTÉ instituant dans les Etablissements français de l'Océanie un service dit des Renseignements commerciaux et de la colonisation.

LE Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,

Vu le décret du 28 décembre 1885 sur le Gouvernement de la colonie ;

Vu la dépêche ministérielle du 30 octobre 1894 ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 novembre 1894 relatif à l'organisation du service des renseignements commerciaux et de la colonisation ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

ARRÊTE :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est institué dans les Etablissements français de l'Océanie un service dit des Renseignements commerciaux et de la colonisation.